



Philippe Bréard

COMMUNIQUÉ

Un nouvel exploitant pour les Bains des Docks

4 DOCUMENTS -

PUBLIÉ LE

18 DÉCEMBRE 2020

A compter du 1er avril 2021, Le Havre Seine Métropole confie l'exploitation du complexe aquatique à la société PRESTALIS. Un important programme de travaux va permettre d'enrichir et renouveler l'offre de services aux usagers.



20201217-changement-delegataire-bains-des-docks.pdf

PDF-845.43 Ko

 **TÉLÉCHARGER**



hall-daccueil-reoriente-c-a26-architecture.jpg

JPG-1.01 Mo

 **TÉLÉCHARGER**



lagon-enfant-ca26-architecture.jpg

JPG-1.37 Mo

 **TÉLÉCHARGER**



bains-des-docks-cphilippebreard-ville-du-havre....jpg

JPG-195.12 Ko

 **TÉLÉCHARGER**

Au terme d'une procédure de mise en concurrence pour le renouvellement du contrat de délégation de service public, Le Havre Seine Métropole a choisi la société PRESTALIS pour assurer l'exploitation de l'établissement à compter du 1er avril 2021 pour les 7 prochaines années. PRESTALIS exploite 21 complexes aquatiques dans le grand ouest de la France, dont l'équipement communautaire l'Effet bleu de Saint-Romain-de-Colbosc.

Pour en savoir plus, téléchargez le communiqué de presse.